

## L'horticulture en mots et en chiffres

Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 01.03.Q01

2022, révisée en octobre 2025

Noëlle DORION, membre émérite de l'Académie d'Agriculture de France

### Mots clés : horticulture

**Définir le mot horticulture est une nécessité car trop souvent, en France, il est restreint à l'horticulture ornementale, alors qu'il intègre presque partout dans le monde d'autres productions comme les fruits et les légumes.**

### Histoire

Le mot horticulture est un néologisme du début du XIX<sup>e</sup> siècle, siècle d'ailleurs considéré comme celui de l'horticulture.

Ce mot est fédérateur pour un ensemble de professions liées à la culture des plantes non agricoles et non forestières, ainsi que pour les jardiniers amateurs. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les cultures horticoles étaient classées dans les *cultures spéciales* pour signifier que, nécessitant une attention particulière, elles étaient pratiquées par des spécialistes. On parle depuis une dizaine d'années de cultures spécialisées pour exprimer la même chose.

La *Société d'horticulture de Paris* est créée en 1827 par le vicomte Héricart de Thury ; elle devient en 1854 *Société impériale d'horticulture de France* puis en 1855 *Société nationale d'horticulture de France*. L'*École nationale d'horticulture* est créée en 1873 (actuellement Institut Agro, Horticulture et Paysage à Angers).

Parallèlement, le premier congrès international d'horticulture est organisé à Bruxelles en 1864.

En 1959, la nécessité de structurer leurs expériences et leurs points de vue conduit les scientifiques et les professionnels à créer la *Société internationale de la science horticole* (ISHS), en Belgique, avec comme premier président Roger de Vilmorin.

Les instances de l'ISHS sont constituées actuellement de 50 pays, aussi est-il légitime de considérer la définition qu'elles proposent pour l'horticulture comme une référence, qu'il s'agisse des plantes horticoles et des produits qui en sont issus.

### Les productions horticoles

Les membres de l'ISHS, se référant à la racine latine du mot (*hortus* = jardin), s'accordent sur le fait que les plantes horticoles comprennent :

- Les plantes fruitières pérennes : arbres, arbustes, buissons et lianes.
- Les légumes : racines, tubercules, pousses, tiges, feuilles, fruits et fleurs des plantes comestibles, le plus souvent annuelles.
- Les plantes aromatiques et médicinales : feuilles, graines et racines de plantes annuelles et vivaces ; les plantes aromatiques majeures sont la lavande et le lavandin ainsi que la sauge sclarée.
- Les plantes ornementales cultivées comme fleurs coupées, plantes en pots vertes ou fleuries, plantes à massifs, qu'il s'agisse d'annuelles, de bisannuelles ou de vivaces. On peut ajouter à cette catégorie les productions de bulbes et autres organes de réserves à l'origine de plantes ornementales.
- Les arbres, arbustes, buissons, gazons et graminées ornementales multipliés et produits en pépinières pour un usage décoratif (paysage) ou pour l'installation de vergers ou de toute autre unité de production.
- Les champignons cultivés.

En France, les principales productions fruitières comprennent : les pommes, les poires, les pêches et nectarines, les prunes et pruneaux, les abricots, les cerises et bigarreaux, les kiwis, les mandarines et clémentines, les petits fruits (cassis, groseilles, framboises), les fruits à coque (noix, noisettes, châtaignes), les fraises et les bananes (bien que fraisier et bananier ne soient pas des plantes ligneuses).

[page 1](#) Fiche consultable sur le site internet [www.academie-agriculture.fr](http://www.academie-agriculture.fr) onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

En France, les principales productions légumières sont : les tomates, les haricots verts, les petits pois, les choux (dont le chou à choucroute), les salades, les oignons et échalotes, les carottes, les melons, les courgettes, concombres, poireaux, endives racines, artichauts, champignons, maïs doux, betteraves potagères, épinards, poivrons...

#### Et deux plantes à particularités

La pomme de terre a un statut ambigu du fait de ses multiples usages (plants certifiés, pommes de terre primeurs ou nouvelles, de conservation et féculières), et des surfaces mobilisées qui l'apparentent plus à une production agricole de grande culture, sauf peut-être pour les pommes de terre primeurs.

De même pour la vigne où seule celle qui produit des raisins de table est considérée comme horticole.

### **Les produits de l'horticulture**

Pour l'ISHS, les produits de l'horticulture comprennent tous les produits, bruts ou transformés, qui sont issus des plantes précédemment citées. L'ISHS justifie l'extension de la définition aux produits transformés par la nécessaire traçabilité "*de la fourche à la fourchette*".

En France, on considère que les produits de l'horticulture sont ceux qui arrivent au consommateur frais (vivants, donc fragiles) ou faiblement transformés (surgélation, appertisation), y compris les produits de 4<sup>e</sup> gamme (légumes et fruits frais crus, lavés, épluchés et coupés).

L'ISHS y ajoute, notamment, les jus, les purées, les produits déshydratés, ainsi que les produits transformés par l'animal (exemples : le miel, les cocons du ver à soie).

### **Distinction entre l'horticulture et l'agriculture**

L'horticulture se distingue de l'agriculture de différentes façons :

- Les produits – pour la plupart commercialisés vivants – nécessitent la mise en œuvre de technologies post-récolte sophistiquées.
- Les systèmes de productions sont intensifs en matière d'investissement et de main d'œuvre.
- Les parcelles sont souvent plus petites et de haute qualité agronomique.
- Les cultures protégées (serres ou tunnels) sont courantes, de même que l'irrigation (dont la fertirrigation).
- La valeur ajoutée des produits est d'habitude supérieure à celle des produits de l'agriculture ou de la forêt.
- Les produits de l'horticulture ont une forte connotation "santé et bien-être", tant pour leur qualité nutritionnelle que par leur impact sur la santé mentale des citoyens.

### **Place de l'horticulture vivrière et ornementale dans l'agriculture**

En 2022, l'emploi agricole en France comptait environ 416 400 exploitations agricoles (-20% en 10 ans) pour 660 000 ETP dont, en emploi horticole :

- 37 780 ETP en cultures fruitières,
- 65 530 ETP en horticulture ornementale et légumière.

L'emploi horticole représente donc près de 16 % des actifs en agriculture.

Ce sont les exploitations horticoles qui présentent le plus d'ETP par exploitation : 4,3 pour horticulture ornementale et maraîchage, 2,5 pour les exploitations fruitières contre 1,1 pour les grandes cultures.

La superficie agricole utilisée (SAU) est de 26,9 millions d'hectares, dont 70 % pour l'élevage et les grandes cultures. Le maraîchage, l'horticulture ornementale et les productions fruitières occupent 1,7 % de cette surface pour seulement 16 % des actifs.

Les productions horticoles sont des productions intensives. Elle se rapproche de l'industrie par l'importance du capital, du travail et des techniques requises. C'est l'un des secteurs les plus employeurs de main-d'œuvre en agriculture. Cependant, le nombre de structures de production diminue régulièrement dans toutes les filières.

### **Détails sur deux filières horticoles majeures en France**

#### **1 - Les fruits et légumes**

##### **Organisation de la profession**

page 2 Fiche consultable sur le site internet [www.academie-agriculture.fr](http://www.academie-agriculture.fr) onglet "**Publications**" puis "**Table des matières des documents de l'Encyclopédie**".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

Il existe deux filières et interprofessions distinctes : Interfel (*Interprofession de fruits et légumes frais*) et Anifelt (*Interprofession des fruits et légumes transformés*). Contrairement au secteur ornemental, les producteurs doivent se réunir en OP (*organisations de producteurs*) pour bénéficier des aides prévues dans le cadre de l'OCM (*organisation commune des marchés*). Le centre technique dédié assure notamment l'expérimentation et les opérations de certifications.

### **Les chiffres**

La production légumière : 27 110 exploitations produisent 7 millions de tonnes de légumes sur 264 000 hectares, en recul depuis 20 ans. Les trois principales productions de légumes frais sont les oignons, la tomate et la carotte. Ensemble, elles représentent environ 33 % des volumes. Les principales productions pour l'industrie sont le maïs doux, les petits pois, les haricots verts et les tomates. Il faut ajouter à ces surfaces 204 000 hectares de pommes de terre (dont 12 300 ha de pommes primeurs et nouvelles) et 150 000 à 200 000 parcelles de jardins familiaux et partagés.

La production fruitière : 19 510 exploitations produisent 3 millions de tonnes de fruits, sur 190 000 hectares en recul depuis 20 ans. La principale production est la pomme pour environ 65 % des volumes de fruits (d'une douzaine d'espèces). Les principales productions pour l'industrie sont la pomme (84 %) et la prune d'ente (pruneaux) (11 %).

Le chiffre d'affaires de la production de fruits et légumes est de plus de 7 milliards d'euros. La production destinée à la transformation représente 32 % de la production de légumes et 21 % de la production de fruits.

Le chiffre d'affaires de la vente au détail est estimé environ à 22 milliards d'euros HT.

Les achats de fruits et légumes frais des ménages se font pour moitié en grandes et moyennes surfaces. La restauration hors foyer représente un marché de 1 milliard d'euros, soit 8 % du total des achats de fruits et légumes par les particuliers.

La balance commerciale des fruits et légumes est déficitaire ; 1,5 milliards d'euros pour les légumes et 3,7 milliards d'euros pour les fruits. Les légumes les plus importés sont les tomates et les salades ; les fruits les plus importés sont les bananes, les avocats, les oranges et les mandarines.

## **2 - L'horticulture d'ornement**

### **Organisation de la profession**

L'ensemble des secteurs de l'ornement est structuré au sein de l'interprofession *Val'Hor* qui regroupe les producteurs, les détaillants spécialisés (fleuristes, jardinerie), et les entreprises du paysage (prestations à destination des marchés publics et privés, et des particuliers). Elle bénéficie des recherches d'un organisme dédié l'Institut du végétal (ex-ASTREDHOR).

### **Les chiffres**

La filière compte 45 885 entreprises spécialisées, et emploie 202 440 personnes, tous secteurs confondus. Pour la production, en 2025, les 2 760 horticulteurs et pépiniéristes (- 166 depuis 2021) ont généré 16 244 emplois, sur plus de 16 000 hectares dont 1 500 couverts (serres ou tunnels) et 2 700 ha en cultures hors-sol.

La gamme de végétaux d'ornement commercialisés par les exploitations françaises est de plus de 100 000 références, dont 26 % en plantes en pots et à massif, et 36 % en produits de pépinières.

La filière compte par ailleurs 9 375 entreprises de commercialisations, en diminution, (hors ventes en lignes et chez les distributeurs non spécialisés) et 33 750 entreprises de paysage (en progression).

Le chiffre d'affaires est de 15,3 milliards d'euros, dont :

- 1,6 milliard d'euros pour les entreprises de production (stable),
- 5,6 milliards d'euros pour le commerce (grossistes, jardinerie, livres services agricoles et fleuristes) (en baisse),
- 8,1 milliards d'euros pour le secteur du paysage (+ 30 % depuis 2021).

Le marché français est un des plus importants d'Europe en matière de débouchés. En 2024, les exportations françaises étaient de 88 millions d'€ (-13 % depuis 2023), les importations de 1 milliard d'euros, soit un déficit récurrent de 922 millions d'euros (6 % de moins qu'en 2023). Les Pays-Bas sont de loin le principal pays fournisseur, avec 70 % de la valeur totale.

## Quelques informations sur une troisième filière "horticole" au sens de l'ISHS

### Plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

#### Organisation de la profession

Il existe plusieurs groupements interprofessionnels reconnus : le CPPARM (Comité des plantes à parfum), le CIHEF (Comité interprofessionnel des huiles essentielles françaises)... La filière bénéficie par ailleurs d'un institut technique (l'Iteipmai), de centres d'expérimentation (Crieppam...) et d'un conservatoire national (CNPMAI).

#### Les chiffres

Le secteur PPAM travaille sur plus de 120 plantes cultivées sur 59 400 hectares, par 6 022 exploitations, tandis que plus de 300 espèces font encore l'objet de cueillette. On compte 30 653 ha de lavande et lavandin, pour 2 198 producteurs ; 28 738 ha de plantes aromatiques, médicinales et autres plantes à parfum, pour 3 824 producteurs. Sur l'ensemble, 28 % des surfaces sont en agriculture biologique.

Le secteur s'est développé de plus de 36 % entre 2015 et 2021 mais a subi une baisse de 11% entre 2021 et 2023.

Pour les différents marchés utilisant les PPAM, il est, par exemple, de 2,7 millions d'euros pour les compléments alimentaires, 248 millions d'euros pour l'aromathérapie, 730 millions pour l'aromatique alimentaire et 273 millions pour l'herboristerie.

La balance commerciale est déficitaire pour les plantes en l'état ; en 2025, les importations de plantes ont représenté 49 126 t (+ 31 % en 10 ans) pour 245 M d'euros (+ 63 % en 10 ans) alors que les exportations étaient de 16 696 t (- 8 % en 10 ans) pour 115 M d'euros (+ 27 % en 10 ans). Le premier pays d'approvisionnement est la Chine.

En revanche, pour les parfums, cosmétiques et produits d'entretien, la France est le 1<sup>er</sup> exportateur mondial. La balance commerciale est excédentaire de 16,3 M d'euros (+ 81% en 10 ans).

#### **Ce qu'il faut retenir :**

Les productions horticoles sont celles issues de *l'hortus*, c'est-à-dire le jardin : les fruits, les légumes, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales et les végétaux d'ornement.

Les produits de l'horticulture sont très diversifiés et ont une connotation "santé et bien-être" prouvée, tant pour leurs qualités nutritionnelles que par leur impact sur la santé mentale des citoyens.

La France est très dépendante des importations pour approvisionner son marché : à l'exception des huiles essentielles, la balance commerciale est déficitaire de plus de 900 millions d'euros pour les plantes d'ornement, et respectivement de 1,5 et 3 milliards d'euros pour les légumes et pour les fruits.

#### **Pour en savoir plus :**

- FranceAgrimer (Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer)
- <https://www.franceagrimer.fr/Eclairer/Etudes-et-Analyses/Les-fiches-de-FranceAgriMer>
- Fiches filières 2025 : *Horticulture d'ornement ; Plantes à parfum, aromatiques et médicinales ; Légumes frais, Fruits frais, Fruits et légumes transformés*
- ISHS (*International Society for horticultural science*): <https://www.ishs.org/>
- <https://vizagreste.agriculture.gouv.fr/> (*recensement 2020, chiffres 2022*)